

Un pacte pour redonner à chacun « le pouvoir de vivre »

— Mardi 5 mars, 19 associations et syndicats ont proposé 66 mesures pour transformer notre modèle de développement, trop inégalitaire et polluant.

— Ce pacte « politique, social et écologique », porté par Nicolas Hulot et Laurent Berger, interpelle l'exécutif comme les citoyens.

Ils sont 19 autour de la table, mardi 5 mars, au siège de la CFDT. Des associations de lutte contre la précarité, d'éducation populaire, des mutuelles, des fondations, des ONG environnementales et trois syndicats. Tous réunis ce matin-là autour d'un constat sans appel : « Un modèle de société qui génère autant d'inégalités et d'injustices et met en péril la vie sur Terre (...) n'est plus un modèle. »

Pour ces organisations – qui ont mis de côté leurs différences pour parler d'une même voix –, il faut tout repenser, tout reconstruire. Et puisque la crise est systémique, la réponse doit l'être aussi. Mardi, elles ont donc proposé 66 mesures ambitieuses, destinées à renouveler en profondeur nos modes de développement. Un pacte « politique, social et écologique » pour redonner « le pouvoir de vivre » à chacun, disent-elles.

Au même moment, dans un entretien au *Monde*, le numéro 1 de la CFDT Laurent Berger et l'ancien ministre Nicolas Hulot appelaient à un « big bang fiscal », reprenant les idées du pacte. Manière de frapper fort alors que le « grand débat » national touche à sa fin et que chacun s'interroge sur la suite.

Trois impératifs : recréer de la fraternité, dans une France minée par ses divisions; replacer la justice sociale au cœur de l'économie; partager le pouvoir.

Ces idées s'articulent autour de plusieurs lignes de force, dont l'une des plus nouvelles est sans doute – au regard de la culture sociale en France – de lier enjeux environnementaux et so-



Cours d'initiation au numérique auprès de jeunes mineurs venus de Guinée, du Cameroun et de Côte d'Ivoire. Accueillir dignement les migrants fait partie des 66 propositions du pacte. Thomas Louapre/Divergence

ciaux. « On vit un tournant à cet égard », remarque Philippe Quirion, le président du RAC-France (Réseau action climat). « Il y a une vraie prise de conscience de l'importance d'allier l'écologie et le social. En 2016, quand nous avons monté le collectif Les places de la République, ce n'était pas aussi prégnant », renchérit Jean-Baptiste de Foucauld, fondateur du Pacte civique. Les effets du dérèglement climatique et des rapports scientifiques alarmants sont passés par là.

Autour de cette conviction, les auteurs du pacte perçoivent trois impératifs : recréer du commun, de la fraternité, dans une France minée par ses divisions; replacer la justice sociale au cœur de l'économie et, enfin, partager le pouvoir, en impliquant l'ensemble de la population dans l'élaboration des politiques publiques.

Certaines des propositions – dont chacun est invité à s'emparer – apparaissent comme des marqueurs. Ainsi, le fait de « sortir les investissements verts du

repères

Un observatoire pour évaluer les politiques

Le « pacte » sera prochainement complété par un observatoire destiné à vérifier que les choix politiques prennent en compte, à court, moyen et long terme, la justice sociale et les enjeux environnementaux.

calcul du déficit public » – pour financer la transition écologique, autrement dit hors de la contrainte des 3 %. « En Europe, on parle beaucoup de dette financière, mais peu de dettes écologique et sociale », a fait remarquer Véronique Fayet, la présidente du Secours catholique. Loin de s'opposer à la fiscalité écologique, les signataires estiment néanmoins qu'il faut en « reverser l'ensemble des recettes aux ménages et au fi-

Les signataires sont : France Nature Environnement, la Fondation Nicolas-Hulot, Humanité et biodiversité, le Réseau action climat, ATD Quart Monde, la Fondation Abbé-Pierre, le Secours catholique, la CFTC, la CFDT, Unsa, la Cimade, France Terre d'asile, la Fage, Francas, la Ligue de l'enseignement, le Mouvement associatif, la Mutualité française, le Pacte civique et l'Uniopss.

nancement de la transition ». Ils suggèrent également d'évaluer l'impact de toute nouvelle loi sur les 10 % les plus pauvres de la population.

Autres propositions phares, dans le champ de l'entreprise : « Instaurer une représentation pour moitié des salariés dans les conseils d'administration et les conseils de surveillance » et « plafonner les rémunérations des dirigeants ». Côté institutions, les as-

sociations souhaitent intégrer des citoyens tirés au sort au Conseil économique, social et environnemental (Cese) en renouvelant son rôle dans l'élaboration et l'évaluation de la loi.

« C'est un vrai projet de société », a insisté Véronique Fayet, appuyant « le caractère universel de chaque mesure. Quand nous proposons des maisons des services publics, c'est pour tout le monde. Même chose quand on insiste sur l'importance de rénover les passoires énergétiques. »

L'ambition est bien là. Mais, autour de la table, personne ne sous-estime l'âpreté de la tâche dans un contexte polarisé entre un exécutif « trop vertical » selon Laurent Berger et des citoyens en colère, qui ont préféré les ronds-points aux associations pour s'exprimer.

« Cela nous questionne évidemment », reconnaît Philippe Jahshan, le président du Mouvement associatif. Il y voit l'urgence de « refaire du collectif » et de retrouver du sens.

Marine Lamoureux